

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CITE DES SCIENCES A TUNIS



APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 02/2025
(Réf TUNEPS 20250203085)
Acquisition et Mise en place d'un système d'affichage dynamique
à la Cité des Sciences à Tunis

La Cité des Sciences à Tunis, établissement public à caractère non administratif, se propose de lancer un appel d'offres national, via TUNEPS, pour l'acquisition et la mise en place d'un système d'affichage dynamique. Les fournisseurs intéressés par cet appel d'offres et inscrits sur TUNEPS, peuvent télécharger gratuitement le dossier d'appel d'offres en ligne via le système national d'achat en ligne Tuneps : www.tuneps.tn

Les offres doivent être envoyées obligatoirement à travers le système national d'achat en ligne «Tuneps». Sauf que, et pour des raisons techniques, le cautionnement provisoire sera placé dans une enveloppe fermée portant la mention :

A NE PAS OUVRIR

Appel d'Offres National N° 02/2025
Acquisition et Mise en place d'un système d'affichage dynamique
à la Cité des Sciences à Tunis

Et adressée sous plis recommandé ou par rapide poste ou déposée directement au Bureau d'Ordre Central de la Cité des Sciences à Tunis contre décharge à l'adresse suivante :

Cité des Sciences à Tunis
Rue de la cité des Sciences - 1082 Tunis

Et ce au plus tard à la date et heure limite de réception des offres (Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Cautionnement provisoire : le cautionnement provisoire est fixé pour un montant de **10000 DT**, il doit être valable pendant une durée minimale de cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Date limite de réception des offres : la date limite de réception des offres a été fixée pour le **10/04/2025 à 10h00**. Est rejeté toute offre arrivée après le délai

Date d'ouverture des offres : l'ouverture des offres est publique. Elle aura lieu le **10/04/2025 à 11h00** à la salle de réunion de la Direction Générale de la Cité des Sciences à Tunis.

Validité des offres : les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.